

Publication de la norme ISO 639-5

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 4 juin 2008. Dernière mise à jour le 25 février 2009

<https://www.bortzmeyer.org/iso-639-5.html>

La norme ISO portant le numéro 639-5 vient d'être approuvée. Elle ajoute aux autres normes 639, qui portent sur la normalisation des listes de langues humaines, une liste des classifications de ces langues.

La nouvelle norme a le nom officiel de « *Codes for the representation of names of languages - Part 5 : Alpha-3 code for language families and groups* » , en français, « Codes pour la représentation des noms de langue - Partie 5 : Code alpha-3 pour les familles de langues et groupes de langues ». Elle normalise des codes de trois lettres pour les familles et autres groupes de langues. Son agence de maintenance est la Bibliothèque du Congrès états-unien, comme pour ISO 639-1 et 639-2 (mais pas ISO 639-3 <<https://www.bortzmeyer.org/iso-639-3.html>>) qui gère le site officiel <<http://www.loc.gov:8081/standards/iso639-5/>>.

À noter qu'ISO 639-5 est une liste de codes, pas une classification. On y trouve l'information qu'il existe une famille *sdv* (« Langues soudaniques orientales ») mais pas d'information sur ses membres comme le nubien.

Les classifications des langues (un sujet parfois chaudement débattu entre linguistes) restent extérieures à la norme. En revanche, la hiérarchie des familles est, elle, présente. Le fait que le manxois (code ISO 639-3 *glv*) est membre de la famille celtique (code ISO 639-5 *cel* n'est pas cité mais le fait que la famille celtique est elle-même membre de l'ensemble indo-européen (code ISO 639-5 *ine*) est indiqué dans la liste <<http://www.loc.gov:8081/standards/iso639-5/hier.php>>. De même, on voit que les langues soudaniques orientales comprennent plusieurs familles, dont celle des langues nubiennes (dont fait partie le nubien cité plus haut).

La liste des codes est disponible gratuitement <<http://www.loc.gov:8081/standards/iso639-5/langhome5.html>> sur le site de l'agence de maintenance.